

CONSEIL GÉNÉRAL 93
DEA - SHUE
BP 193 – 93003 Bobigny Cedex
Tél. : 01 43 93 65 00
Postes : 68 42
Télécopie : 01 45 28 87 62

RAPPORT DE VISITE DU 11/02/2013

N° :
01

Industriel : SNEM

Adresse : 34 rue des Messiers
Montreuil

Activité : Traitement de Surface

Réglementation : Soumis à autorisation

Station : 1

Code AESN : 93048015

Exutoire : Achères

Procédé : Déchromatation, neutralisation à la soude, décantation,
filtre à sable, filtre presse.

Mode de prélèvement : Instantané

Débit journalier : 13 m³

Personnes rencontrées : M. BOTHE

Visite effectuée par : LOUPADIERE VINCENT

CONSEIL GÉNÉRAL 93
DEA - SHUE
BP 193 – 93003 Bobigny
Cedex
Tél. : 01 43 93 65 00
Postes : 68 42
Télécopie : 01 45 28 87 62

RAPPORT DE VISITE DU **11/02/2013** N° : 01

Industriel : **SNEM**
Adresse : 34 rue des Messiers
Montreuil
Activité : Traitement de Surface
Procédé : Déchromatation, neutralisation à la soude,
décantation, filtre à sable, filtre presse.
Station : 1
Débit Journalier : 13 m3
Visite effectuée par : LOUPADIERE VINCENT

ANALYSES	NEUTRAL	REJET	Norme de rejet Prélèvement instantané	Norme de rejet Moyen 24h
pH	8,25	7,55	entre 6,5 à 9	Entre 6,5 à 9
MES (mg/l)	197	38	< 60	< 30
DCO (mg O2/l)	41	39	< 1200	< 600
CYANURES TOTAUX (mg/l)	< 0,04	< 0,04	-	-
CYANURES LIBRES (mg/l)	< 0,04	< 0,04	< 0,20	< 0,10
CHROME TOTAL (mg/l)	28,74	2,84	< 6	< 3
CHROME HEXAVALENT (mg/l)	< 0,005	< 0,005	< 0,20	< 0,10
ZINC (mg/l)	0,69	0,09	< 10	< 5
CADMIUM (mg/l)	0,054	0,012	0,40	0,20
ETAIN (mg/l)	< 0,05	< 0,05	< 4	< 2
PLOMB (mg/l)	< 0,05	< 0,05	< 1	< 0,50
CUIVRE (mg/l)	0,58	0,07	< 1	< 0,50
ALUMINIUM (mg/l)	10,32	1,77	-	-
NICKEL (mg/l)	0,12	< 0,05	-	-
ALUMINIUM (mg/l)	10,32	1,77	-	-
FER (mg/l)	13,59	1,83	-	-
FER + ALUMINIUM (mg/l)	23,91	3,60	< 10	< 5
METAUX TOTAUX (mg/l)	64,41	8,38	< 30	< 15
AZOTE AMONIACAL (mg NH4/l)	< 1	< 1	-	-
PHOSPHORE TOTAL (mg P/l)	< 0,5	< 0,5	< 20	< 10
HYDROCARBURES TOTAUX (mg/l)	< 0,05	0,17	< 20	< 10
FLUORURES (mg/l)	0,4	0,9	-	-

Mesures Terrain	DECHRO	NEUTRAL	REJET
pH Lu	2,28	8,55	7,58
pH Mesuré	2,31	8,78	7,76
Spectrophotomètre En mg/l			CN ⁻ = 0,005 ; CR6 ⁺ = 0,031 ; Cu = 0,16 Zn = 0,12 ; Ni = 0,085

CONSEIL GÉNÉRAL 93
DEA - SHUE
BP 193 – 93003 Bobigny
Cedex
Tél. : 01 43 93 65 00
Postes : 68 42
Télécopie : 01 45 28 87 62

RAPPORT DE VISITE DU		11/02/2013 N° : 01
Industriel	:	SNEM
Adresse	:	34 rue des Messiers Montreuil
Activité	:	Traitement de Surface
Procédé	:	Déchromatation, neutralisation à la soude, décantation, filtre à sable, filtre presse.
Station:		1
Débit Journalier	:	13 m3
Visite effectuée par :		LOUPADIERE VINCENT

RAPPEL

Les installations de traitement sont exploitées correctement. La qualité des eaux rejetées est très bonne, avec en sortie de la station, des effluents qui respectent les normes de rejet.

COMMENTAIRES

Une légère augmentation du débit à 13 m³/jour est constatée, elle reste toutefois conforme au débit maximum autorisé à 17 m³/jour, fixé par l'arrêté préfectoral. Le dernier étalonnage des capteurs pH a été réalisé le 8 février, une nouvelle maintenance est prévue le 18 février et permettra de corriger les petits écarts de mesures admissibles (< 0,3 de pH) au rejet et sur la neutralisation.

L'évacuation de près 3,86 tonnes de boues d'hydroxydes métalliques a été effectuée en décembre 2012.

Campagne initiale de Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE)

L'établissement est en attente des résultats de la dernière campagne de prélèvement 24h. Au vu des premières analyses du laboratoire, aucune substance dangereuse pour l'environnement n'a été détectée au rejet. Malgré l'information effectuée par la cellule d'assistance, aucune demande de subvention n'a été adressée par l'établissement à l'AESN pour la campagne initiale de prélèvement.

Auto-surveillance 2012

Les fiches de suivi de la station ont été transmises pour l'année 2012. En dehors du 9 mars 2012 avec 22m³/jour d'effluent rejeté au réseau communal, pour 17 m³/jour autorisés, les débits rejetés respectent globalement le débit maximum autorisé. Les mesures réalisées sur la qualité des eaux au rejet sont conformes aux seuils réglementaires et traduisent une bonne gestion des installations de traitement.

Les seuils réglementaires à 5 mg/l de la fiche de suivi station pour les paramètres en Fer et Aluminium sont à exprimer en Fer + Aluminium, pour être en phase avec l'arrêté de rejet communal.